



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Ministre

Monsieur Frédéric MONCHY
Président
SNSPP-PATS
frederic.monchy@gmail.com

Paris, le 29 OCT. 2021

Monsieur le Président,

À la demande du Président de la République, j'ai engagé une large réflexion afin de proposer au parlement un projet de loi d'orientation et de programmation du Ministère de l'Intérieur (LOPMI). Les travaux doivent pouvoir être présentés au tout début de l'année 2022. La Sécurité civile sera l'un des piliers de cette loi qui doit constituer le cadre pluriannuel et stratégique de nos projets de modernisation.

Forte de son maillage territorial et de la souplesse de fonctionnement liée à l'articulation entre moyens locaux et moyens nationaux, la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC) doit, dans les cinq prochaines années, continuer d'assurer ses missions au bénéfice des populations en tenant compte de l'évolution des sollicitations. Elle doit conforter le modèle français, tout en l'adaptant à un contexte qui voit s'accroître les vulnérabilités de la société face à des crises complexes et hybrides pour lesquelles l'anticipation et la planification opérationnelle deviennent plus difficiles.

Par ailleurs, le changement climatique n'est plus une projection mais bien une réalité opérationnelle comme l'été 2021 l'a amplement démontré, en France et dans le monde. La multiplication, l'intensification des événements climatiques et l'exposition nouvelle de territoires jusqu'alors épargnés, en sont les principales conséquences.

En outre la sécurité civile doit continuer à participer à la lutte contre le terrorisme et se préparer à d'autres risques avérés, qui peuvent eux-mêmes se combiner : risques NRBC (Nucléaires, Radiologiques, Biologiques, Chimiques), crises sanitaires, crises "natech" où la catastrophe naturelle a des conséquences technologiques, mouvements massifs de population, etc.

Enfin, l'évolution des techniques et les nouvelles technologies offrent des perspectives qui méritent d'être prises en compte pour renforcer l'efficacité de nos moyens.

La LOPMI constitue ainsi une opportunité pour amener la Sécurité civile au niveau où les Français l'attendent : une force collective apte à répondre avec célérité et efficacité aux événements du quotidien mais aussi l'outil du gouvernement pour affronter les crises avec clairvoyance et savoir y répondre en mobilisant les ressources humaines et matérielles adéquates.

Quelles seront les missions de la sécurité civile, l'organisation des secours et de la gestion de crise à horizon 10 ans ? Quelles mesures matérielles et statutaires doivent être mises en œuvre pour assurer la gestion des secours de la manière la plus efficace ? Ces questions méritent d'être posées.

Aussi, dans la foulée de l'entretien que vous avez eu avec mon cabinet, j'ai demandé à la DGSCGC d'organiser la réflexion collective sur l'avenir de la Sécurité civile.

En termes de méthode, je vous propose d'élaborer votre propre réflexion avec un retour impératif pour le vendredi 12 novembre, délai de rigueur. Au regard de votre retour, les équipes de la DGSCGC en charge de ce dossier élaboreront un certain nombre de pistes en dégagant les priorités communes. Les travaux de réflexions communes seront entamés au cours d'une réunion qui se déroulera dans la semaine du 22 au 26 novembre.

Je vous invite à renvoyer vos premiers retours, pour le vendredi 12 novembre, au Colonel Laurent KIHL (laurent.kihl@interieur.gouv.fr), qui reste votre point de contact sur ce sujet et qui pourra répondre à vos éventuelles questions.

Comme je m'y suis engagé, dans le cadre de ce travail, j'aurai l'occasion de vous recevoir afin d'en partager le contenu avec vous.

Je sais pouvoir compter sur vous et votre implication pour construire la sécurité civile de demain et lui permettre d'assurer au mieux le secours à nos concitoyens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Gérald DARMANIN